

Édito

Rendez-vous à Ouagadougou



Claude Fischer
Directrice des
Entretiens Européens
et Eurafricains

Les Entretiens Eurafricains de Ouagadougou auront lieu les 3 et 4 février 2016 : ils seront le 1er grand rendez-vous international après la mise en place du nouveau gouvernement de Roch Kaboré. Ils se tiendront à 2iE et rassembleront plus de 300 personnes sur deux jours, venus du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Sénégal et d'Europe, les interventions de soixante personnalités de haut niveau de plusieurs secteurs industriels et de services (agriculture et agroalimentaire, énergie, transport et construction, numérique, éducation et finance...) susciteront un dialogue entre eux et avec des représentants de l'UEMOA, des institutions publiques et des associations de la promotion des investissements en Afrique de l'Ouest, de l'UE, du MAEDI, partenaire des EE. Nous entendrons aussi des témoignages de femmes et de jeunes...

Les Entretiens Eurafricains sont axés sur l'investissement et la valorisation des projets. On a voulu comprendre pourquoi l'Afrique de l'Ouest qui connaît des taux de croissance entre 5 et 10% et où émerge une classe moyenne, ne bénéficie pas sur son territoire de plus d'investissements européens, tendanciellement en baisse, alors que la Chine, l'Inde, la Turquie et le Brésil arrivent dans la région. Nous connaissons l'aversion aux risques des investisseurs dans le contexte macroéconomique (impact de la crise mondiale, baisse du prix des matières premières, insécurité, montée du terrorisme...), mais nous nous interrogerons surtout sur le manque de projets alors qu'il y a d'immenses besoins et des défis démographiques et climatiques. Nous clarifierons les conditions microéconomiques à la mise en œuvre des projets et à leur financement : mettre en valeur les ressources humaines en réformant en profondeur et en innovant dans le but de créer les conditions d'une formation bien ancrée dans une vaste perspective de création d'activités et d'emplois; réguler les marchés locaux et régionaux avec un droit des affaires et une réforme du foncier qui favorisent l'implantation d'entreprises en milieu urbain et l'accès des femmes aux terres en milieu rural; développer les partenariats public-privé (PPP) notamment pour les infrastructures électriques, ferroviaires ou routières; définir les missions de la banque, de l'assurance et de la réassurance, celles des nouveaux fonds d'investissement, pour les PME et les petits porteurs de projet... Ce sont ces sujets qui seront au cœur des débats des tables rondes et déboucheront sur des options de réformes incitatives à l'investissement.

Ces réformes devront s'inscrire dans le cadre d'une plus forte intégration régionale. L'Afrique de l'Ouest souffre du manque de coopérations entre les pays. Le franc CFA, adossé à un euro trop cher, ne compense pas l'absence de politique économique et budgétaire (un défi comparable à celui de l'Union européenne !) Ce n'est pas à l'ordre du jour de ces Entretiens Eurafricains, mais en les organisant à Ouagadougou, nous voulons manifester notre soutien au Burkina Faso qui vit sa transition démocratique. Tous les regards sont tournés vers lui. Il a un devoir de réussite. C'est un challenge pour ce pays pauvre, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest : il doit pouvoir se désenclaver, nouer de nouvelles relations avec ses voisins (et notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana qui doivent jouer leur rôle de locomotive en coopération), et accueillir les entreprises européennes qui lui permettront d'offrir à sa jeunesse -plus de 60% de la population- une « croissance enrichissante » et l'emploi, et contribuer au développement de toute la région.

Burkina Faso : un engagement de la société nécessaire



Le Burkina Faso vient de vivre des heures historiques avec l'investiture de son Président, Roch Marc Christian Kaboré, élu avec plus de 53 % des suffrages. C'est l'aboutissement heureux de la détermination populaire qui a balayé le tout puissant Blaise Compaoré et tenu tête aux putschistes. Mais ce n'est que le commencement. « Une parole, une action » peut-on lire sur les affiches partout

dans Ouagadougou : le président doit maintenant respecter le nouveau pacte qui le lie au peuple burkinabè. Après l'hommage rendu aux « combattants de la liberté, de la démocratie et de la justice qui ont payé de leur vie », Roch Kaboré a listé les chantiers à ouvrir : réformer les institutions et moderniser l'administration pour plus de justice sociale, de démocratie et de liberté ; mettre en place un nouveau modèle de développement centré sur le renforcement du capital humain ; dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois, en faisant du secteur privé un acteur important, réaliser un meilleur partage des fruits de la croissance à travers un nouveau contrat social ... des actions qui vont nécessiter une nouvelle gouvernance où le dialogue devra permettre un véritable engagement de toute la société, des jeunes en particulier, mais aussi une ouverture aux forces économiques de la région et du monde. Espérons que l'Europe saura jouer sa carte et participer au renouveau du Burkina Faso. **C.F.**

au sommaire

En pages 2 et 3

- Défi démographique et révolution de la formation
- 2iE, une école panafricaine
- Construire un marché régional de l'emploi

En page 4 et 5

Agriculture :

- Un entretien avec le président de la BAD
- L'avenir des coopératives en PPP
- L'autonomie des femmes en milieu rural

En page 6 et 7

Electrification et développement durable

- Schneider Electric et Engie Rassembleurs d'énergies boostent les start up
- Annick Girardin : accompagner l'Afrique des solutions

En page 8 et 9

Un socle de marché régulé :

- Droit OHADA et droit de propriété

En page 10 et 11

La finance pour le développement

- Le rôle du secteur de la construction
- La mésofinance au service des PME

Les Entretiens Eurafricains 3 et 4 février 2016

« Investir en Afrique de l'Ouest. Valoriser et financer les projets sur des marchés organisés »

Programme, inscriptions, ...
En page 12

Afrique : défi démographique et révolution de la formation

L'Afrique de l'Ouest connaît une « explosion » démographique sans précédent. Sa population augmente chaque année de 3% en moyenne. C'est dans ce contexte que se pose en priorité la question de la formation et de la création d'activités rémunérées permettant l'insertion des jeunes. Pour Philippe Hugon, l'élaboration de politiques prenant en compte la diversité des trajectoires historiques et les contextes socio-culturels et économiques de chaque pays est une priorité.

En un siècle (1950-2050), la population africaine aura plus que décuplé, tandis que la population urbaine sera multipliée par plus de 20. Il s'agit d'un défi historique qu'aucune société n'a jamais eu à relever. Dix-sept millions de jeunes arrivent annuellement sur le marché du travail du continent dont plus de 75% sont sans emploi durable ou décent. Les contrastes, toutefois, sont importants entre les zones enclavées du Sahel qui n'ont pas enclenché leur transition démographique et les pays côtiers comme le Ghana avec un I.D.H. (Indicateur de Développement Humain) relativement élevé.

Cette dynamique démographique est à mettre en relation avec l'évolution des structures familiales, sociales ainsi que le champ politique. Une grande partie de la jeunesse est prise dans des processus d'individuation, d'insertion dans des réseaux et de rupture avec les savoirs transmis par les aînés. Les technologies de l'information et de la communication (TICs) jouant un rôle important dans ces ruptures. Elles s'opposent également à l'affairisme, au clientélisme des « présidents à vie ». Ce rejet du jeu politique n'implique pas cependant une marginalité, mais des formes nouvelles d'insertion dans les réseaux sociaux. Au Burkina Faso, la jeunesse se réfère, lors du « printemps africain », à des héros tel que Thomas Sankara. Le jeu politique et économique est devenu largement une lutte des classes d'âge en Afrique. Une partie de la jeunesse, sans véritable formation ni perspectives, s'expose aux sirènes des intégrismes salafistes ou wahhabites ou bien aux églises évangéliques !

La démographie, handicap ou opportunité socio-économique ?

Faute de formations de base et de perspectives d'insertion socio-économique, la démographie risque de devenir une bombe à retardement. Toutefois, les dynamiques d'innovations sociales, économiques ou de technologies qu'elle engendre peuvent aussi se transformer en opportunités. En effet, le « dividende démographique » (poids de la population active sur la population non active) augmente la part des actifs par rapport aux non actifs. Les politiques éducatives, sociales et économiques reliant l'éducation et le tissu économique deviennent, dès lors, stratégiques.

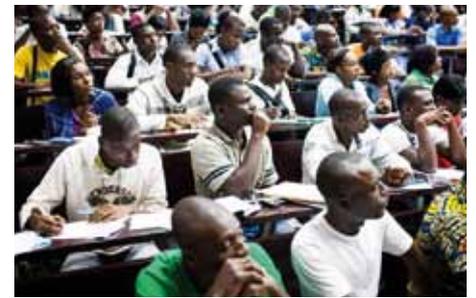
• **La jeunesse est au cœur des tensions entre la formation et l'emploi** : des progrès en termes de scolarisation ont permis à la plupart des Etats africains de se rapprocher des OMD¹, sauf les pays sahéliens. La qualité de la formation et son adaptation aux transformations actuelles et futures des sociétés africaines sont, en revanche, moins probantes.

• **La démographie doit faire face aux défis du travail et des emplois** : malgré des taux annuels élevés (de l'ordre de 5%), la croissance est non inclusive et peu génératrice d'emplois qualifiés. L'emploi salarié représente entre 10 et 15% de l'emploi total ; les chiffres tombent à 7% pour les jeunes.

L'insertion professionnelle des jeunes concerne les activités rurales où la hausse de la population en âge d'être active est la plus forte, et l'« informel » représentant plus de 80% des activités rémunérées.

Quels leviers d'action faut-il privilégier ?

Face à ce constat, l'élaboration de dynamiques innovantes pour créer des cercles vertueux s'impose. Ainsi, les leviers d'action devront-ils prendre en compte la pluri-dimensionnalité des défis démographiques. Car, à la ville comme dans les campagnes africaines, l'insertion des jeunes suppose de parvenir à desserrer les contraintes afin de leur donner des droits mais, également,



de les faire bénéficier des apports des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Leur accès à l'innovation scientifique et technologique et à l'économie numérique doit se combiner avec les priorités environnementales (économie verte), les emboîtements d'échelle (économie circulaire), les modes d'organisation (économie sociale et solidaire) et les modes d'insertion dans les chaînes de valeur. L'emploi et la formation sont donc prioritaires dans les critères de décision des projets.

L'aide internationale peut servir de catalyseur si elle s'appuie sur des dynamiques endogènes avec une réorientation vers les zones sahéliennes ; celles-ci sont, en effet, les plus vulnérables². Ces différents axes impliquent des changements de rapports de force entre décideurs publics et privés, associations et syndicats qui résulteront soit de réformes maîtrisées, soit de révolutions plus ou moins violentes³.



Philippe HUGON
Professeur émérite à l'Université de Paris Ouest, directeur de recherche à l'IRIS, spécialiste de l'Afrique



¹ OMD : objectifs du millénaire du développement..

² Cf. Serge Michailof : «Africanistan» Paris Fayard 2015

³ OCDE, Perspectives économiques en Afrique. Promouvoir l'emploi des jeunes, Paris, Centre de développement, 2012

Perspectives économiques en Afrique 2015

Avec une population en passe de doubler d'ici 2050, il est vital pour l'Afrique de libérer le potentiel économique de ses territoires afin de créer les millions d'emplois dont elle a besoin.



Site : www.africaneconomic.outlook.org

2iE, une école panafricaine en PPP



Basée à Ouagadougou, cette école d'ingénieurs/entrepreneurs présente un modèle économique et social innovant grâce à un partenariat public privé (PPP) dans les secteurs stratégiques de l'eau, de l'énergie, des infrastructures et de l'environnement. Amadou Hama Maïga qui accueillera Les Entretiens Eurafriains les 3 et 4 février dans son établissement, retrace ici sa genèse et ses nouveaux objectifs dans le contexte de l'Afrique.

Adapter les formations aux besoins en croissance et en emploi

L'Afrique représente environ 15% de la population mondiale, mais seulement 4% du produit intérieur brut mondial : comment réduire cet écart alors que la croissance démographique est plus élevée que la croissance économique ? La croissance et l'emploi ont besoin d'industries à haute valeur ajoutée et d'entreprises compétitives. Or, les formations dispensées sur le continent sont inadaptées aux besoins des entreprises, la situation étant encore plus grave en Afrique francophone : 70% des budgets pour l'enseignement sont alloués aux universités destinées aux secteurs administratifs et sociaux. Ainsi les jeunes diplômés peinent à trouver un emploi, et quand ils ont pu bénéficier de formations de qualité à l'étranger, avec l'aide de bourses publiques, trop peu rentrent au pays. Il est donc urgent de développer les écoles techniques professionnelles pour des formations dédiées aux sciences, à la technique et l'ingénierie.

2iE est un modèle du genre, mais il existe encore trop peu de centres d'excellence régionaux africains dotés d'enseignants de qualité et d'autonomie financière. En effet, les coûts des investissements dépassent souvent la

capacité financière des Etats, et le secteur privé, qui se compose essentiellement de PME et de PMI, n'a pas les ressources pour investir (les multinationales présentes sur le continent investissant dans la formation technique pour leurs propres besoins). La réorientation des fonds publics, de l'aide au développement, fait partie des solutions et doit s'accompagner de la recherche de fonds privés, ceux de la diaspora, des entreprises, et de la contribution des étudiants eux-mêmes.

De la formation de fonctionnaires à celle d'ingénieurs/entrepreneurs

Créé en 1970, 2iE a formé des fonctionnaires pour l'ensemble des Etats de la sous-région qui contribuaient également à son financement de l'école. C'est à partir de 1990 que l'institut a été refondé pour adapter les formations aux exigences du secteur privé émergent.

Ouvert à l'ensemble des pays de la CEDEAO, y compris les pays anglophones, 2iE s'est beaucoup développé depuis. Des plans d'orientation stratégique quinquennaux, validés par le conseil d'administration et qui associent le personnel dans sa diversité, nous permettent de renforcer nos capacités et d'améliorer nos formations, de développer les laboratoires de recherche et les compétences nécessaires dans le domaine des TIC, ... Nous identifions les entrepreneurs de demain et les accompa-

2iE en chiffres :

2000 étudiants, originaires de plus de 30 pays
1 500 apprenants en ligne
800 professionnels dans les formations continues
230 enseignants, chercheurs et personnels administratifs et techniques
100 collaborateurs externes
7000 alumni issus de plus de 50 pays dans tous les secteurs et domaines d'activités en Afrique et dans le reste du monde.

gnons dans des incubateurs.

Nous sommes devenus une école doctorale tournée vers l'international, avec de nombreux intervenants, permanents ou ponctuels, ayant effectué leurs études en France, aux USA ou au Canada. Nos diplômés sont labellisés dans de nombreux pays. Ainsi la Commission française des Titres d'Ingénieurs (CTI) dont l'accréditation nous confère le label EUR ACE et la certification ISO9001-2008.

A travers nos programmes de formation et de R&D, nous contribuons à la réalisation des nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'accès des populations aux services de base et l'exploitation durable des ressources naturelles.

Un nouveau modèle économique et financier

Subventionné au départ par la France et l'ensemble des huit Etats de l'UEMOA, 2iE a dû rechercher ses propres ressources pour se développer. Depuis 2010 il se finance en fonds propres. L'option choisie est celle d'un PPP avec l'implication des Etats fondateurs (EIER-ETSHER) ainsi que des grandes entreprises privées, des partenaires institutionnels, académiques et scientifiques. Un nouveau modèle économique et financier a été mis en place pour planifier et piloter l'ensemble des actions qui s'accompagne d'un programme de recours à la diaspora africaine et de l'appui de partenaires politiques, techniques et financiers (NEPAD, CEDEAO, UEMOA, Banque mondiale, BAD ...) ou celui de l'AFD, l'agence française de développement, qui ne subventionne plus 2iE depuis 2007 mais lui a accordé un prêt de cinq millions d'Euros. 2iE a obtenu un statut d'Association Internationale d'utilité publique et un accord de siège avec le Burkina Faso lui conférant un statut diplomatique.

Amadou Hama MAIGA
Directeur de 2iE

Offre de formation et marché régional

Malgré des taux de croissance compris entre 5% et 10% au cours des dix dernières années, l'Afrique ne crée pas assez d'emplois, pour une triple raison :

- la croissance africaine a été tirée par l'exportation des ressources naturelles, alors que les moteurs endogènes (consommation intérieure, infrastructures, télécommunications...) restent beaucoup trop faibles

- la mise en valeur des ressources humaines est restée sous-développée

- quant aux PME et TPE qui représentent 90 % des entreprises et pourraient contribuer à la création de millions d'emplois sur le continent, les pouvoirs publics ne créent pas les conditions de leur développement.

Réformer les systèmes éducatifs

Je voudrais ici souligner le problème criant des ressources humaines. En tant que président de la commission Education-Formation au CIAN¹, j'ai mené en 2012 une étude sur la formation en Afrique. Alors que les besoins des entreprises se concentrent sur les filières techniques et ingénieurs, près de 80 % des jeunes Africains sortent du système éducatif sans qualification, et les

2/3 de diplômés sortent de filières en sciences sociales ou humaines. Ainsi sur 1000 centres de formation étudiés dans douze pays, une cinquantaine seulement formait les étudiants à des métiers correspondant aux besoins des entreprises. Les Etats ont pris beaucoup de retard dans la mise en œuvre des réformes du système éducatif. Diversification des filières, professionnalisation des enseignements, création de centres de métiers, découverte très tôt du monde de l'entreprise à travers des stages, participation des professionnels et chefs d'entreprises aux conseils d'administration ou d'orientation des universités... des mesures concrètes sont à mettre en place rapidement.

Créer le marché régional

La masse de jeunes qui rentrent chaque année dans le système scolaire nécessiterait de multiplier la création d'universités ou de disposer de centres d'excellence dans tous les domaines. Mais compte tenu des moyens financiers limités des systèmes nationaux -et de la nécessité de développer le secteur privé éducatif, à l'instar de ce qui fait dans des pays comme le Sénégal ou le Maroc- il faut raisonner en terme régional pour



Didier ACOUETEY
Président fondateur
d'AfricaSearch

mutualiser les coûts et pour une meilleure adéquation des offres aux emplois. En effet, il y a des millions d'emplois disponibles non pourvus dans plusieurs pays, alors que le nombre de demandeurs d'emploi y demeure très élevé. L'Afrique du Sud et l'Egypte ont illustré à merveille ce paradoxe avec plus de 600.000 postes à pourvoir en 2011 pour 1,5 million de jeunes en recherche d'emploi². Idem pour l'Afrique du Sud en 2012 où 800.000 postes étaient à pourvoir tandis que 600.000 diplômés recherchaient un emploi³.

Le marché régional de l'emploi permettrait également de disposer de données sur les emplois disponibles dans chaque pays, d'une facilité de mobilité des compétences et de répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée dans les différents pays.

¹ Conseil français des investisseurs en Afrique

² International Labor Organization, 2011

³ The Economist, 2012

L'agriculture en Afrique :

Un nouveau levier de croissance

Entretien avec le président de la BAD

La Banque africaine de développement (BAD) a organisé, à Dakar, une conférence de haut niveau du 21 au 23 octobre 2015 réunissant les ministres de l'agriculture, des finances et les gouverneurs des Banques centrales du continent. Son nouveau président, le Dr Akinwumi A. Adesina, qui a pris ses fonctions le 1^{er} septembre, a annoncé un vaste programme de transformation et d'industrialisation agricoles en Afrique, sans oublier la place des femmes. Il a accepté de répondre à nos questions sur le financement de cette nouvelle révolution verte.

Comment financer la modernisation de l'agriculture africaine alors que très peu de pays y consacrent 10% de leurs ressources budgétaires comme ils s'y étaient pourtant engagés à Maputo en 2009 ?

L'agriculture occupe plus de 70% de la main d'œuvre en Afrique, mais elle n'a pas bénéficié jusqu'à présent des ressources financières dont elle avait besoin. Sa transformation ne pourra pas se faire sans une volonté politique ferme de développer ce secteur crucial pour faire décoller nos économies. La BAD, pour sa part, entend mettre les bouchées doubles parce que les défis, mais aussi les opportunités, sont immenses. Nous allons continuer à investir massivement dans le développement des infrastructures nécessaires à la transformation de l'agriculture sur le continent. Mais nous allons aussi mettre à contribution les Banques centrales et les ministres des finances afin que soient augmentées les facilités vis-à-vis des banques commerciales et des institutions de micro finances (IMF) avec un meilleur

partage des risques. Le but est de pouvoir financer des projets dans l'agro-industrie afin d'augmenter la valeur des produits agricoles made in Africa et créer ainsi davantage d'emplois qualifiés. La BAD va aussi créer une facilité climat pour permettre à l'Afrique de s'adapter et lutter contre les méfaits des gaz à effet de serre.

Qu'allez-vous faire pour permettre une meilleure inclusion, notamment des femmes rurales ?

A l'égard de ces femmes, j'ai décidé de débloquer une facilité particulière de 300 millions de dollars qui leur sera exclusivement destinée. Ce fonds de la BAD permettra d'avoir un effet de levier de 3 milliards de dollars... Jamais jusqu'à ce jour à ma connaissance, il y a eu une levée de fonds d'une telle ampleur en faveur des femmes. Et pourtant, le taux de remboursement des crédits qui leur sont octroyés par les banques ou les IMF est très élevé comparé à ceux des hommes. Les femmes remboursent 98% des emprunts qu'elles reçoivent. Elles constituent aussi la population la plus vulnérable ; ce sont elles qui ont le plus besoin d'être aidées à cause des inégalités de genre dont elles pâtissent (accès à la terre, aux financements bancaires, etc.) Il y a de surcroît, en Afrique, d'énormes excédents de liquidités dans le système bancaire. Mais seulement 3% de ces fonds financent le secteur agricole...

Justement, la plupart des aides publiques ou privées octroyées jusqu'à présent au développement des projets agricoles sur le continent n'ont pas eu l'effet de levier escompté. Pourquoi ?

Quand j'étais ministre de l'agriculture au Nigéria, j'ai mis en place une facilité pour permettre aux banques commerciales de mon pays de réduire le risque de financement des projets

agricoles. Et ça a marché... Grâce à cette garantie, de plus en plus de projets agricoles ont trouvé des financements et notamment dans l'agro-industrie. Il est vrai cependant que les déboursments de la BAD, comme ceux de la plupart des banques multilatérales, sont parfois longs. Dès mon arrivée à Abidjan, j'ai pris les dispositions nécessaires pour réduire les procédures de décaissement des fonds octroyés par la BAD de 60%. Sans toutefois que ces allègements administratifs n'affectent la transparence des opérations conduites par la BAD. Maintenant, il y a aussi la capacité d'absorption par les pays bénéficiaires. Parfois, ceux-ci tardent à lancer les appels d'offre pour l'exécution des projets alors que les financements ont été approuvés. C'est pourquoi je me suis engagé à Lima à ce que tous les projets non signés par les bénéficiaires soient annulés au bout de 12 mois.



Le docteur Akinwumi A. Adesina à Dakar à l'occasion du lancement de son initiative : « Feed Africa » (« Nourrir l'Afrique ») visant à complètement transformer l'agriculture sur le continent

Etes-vous optimiste sur la capacité des agriculteurs africains à évoluer suffisamment vite pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire et compter davantage dans les échanges mondiaux ?

Oui, et c'est vraiment important que les petits agriculteurs comprennent que l'agriculture est un business comme un autre. En fait, la clé du succès est là : dans la capacité de ces agriculteurs à se former sur le plan managérial et à se doter des moyens technologiques (TICS) qui les aideront sur leurs exploitations. L'argent n'est pas un problème : les fonds publics existent même s'ils ne sont pas suffisants grâce notamment à la manne annuelle des recettes d'impôts (540 milliards de dollars). Il y a les fonds d'investissement (305 milliards de dollars) et les envois des migrants (556 milliards de dollars) qui devront être sécurisés afin d'être investis dans des projets à long terme. Il y a aussi beaucoup de ressources disponibles à la Banque mondiale et au FIDA (Le Fonds International de Développement Agricole) qui ne demandent qu'à être utilisées et c'est ce à quoi nous devons travailler tous ensemble.

Les chiffres clés du secteur agricole en Afrique de l'Ouest

L'agriculture emploie **70% de la main d'œuvre** active en Afrique dont **62 % sont des femmes**. Les inégalités en matière d'**accès à la terre**, aux **financements** et aux **revenus** restent criantes. En Côte d'Ivoire, la main d'œuvre employée pour la production de cacao est à 68 % féminine, mais seuls 21 % des revenus générés vont aux femmes. Le manque d'accès à des intrants de qualité, la formation limitée, les lourdes contraintes domestiques, la faible rémunération ou l'absence de contrôle sur les revenus générés par les ventes affectent la productivité de leur travail et, donc, la création de richesse par les sociétés rurales africaines.

C.H.

Propos recueillis par Christine HOLZBAUER

L'avenir passe par les coopératives

Depuis 2012, la Fondation FARM a initié un partenariat avec l'Union des coopératives Faso Jigi, basée à Ségou au Mali. Son objectif : accompagner plus de 300 productrices d'échalotes à mieux produire, mieux stocker et mieux vendre.

En début de campagne agricole, les agricultrices en Afrique n'ont pas les liquidités suffisantes pour assurer le financement de la production. Grâce à un fonds de garantie déposé dans une banque malienne, Faso Jigi dispose d'une ligne de crédit qu'elles peuvent mobiliser pour acheter des engrais et des semences d'échalotes. Avec l'appui d'un technicien de la coopérative et de la recherche agronomique malienne, ces productrices participent à la mise en culture de champs-écoles qui constituent des lieux d'échanges où les femmes peuvent discuter et comparer leurs pratiques agricoles afin d'améliorer leur propre exploitation.

Des magasins de stockage pouvant contenir jusqu'à 20 tonnes d'échalotes ont été construits grâce aux contributions des productrices (25 %) et de la fondation FARM (75 %). Au lieu de brader leurs échalotes à la récolte, les productrices de Ségou sont désormais en mesure de les stocker dans de bonnes conditions, ce qui limite les pertes post-récolte ; et leur permet de profiter de prix plus élevés sur le marché au moment de la vente.

Grâce à FARM, ces femmes ont constitué des coopératives et ont participé à des formations sur leurs rôles et responsabilités au sein de leur groupement. Les financements dédiés par FARM à ce partenariat proviennent du mécénat du secteur privé et des dons des particuliers qui sont entièrement octroyés au projet. Après trois années, cette expérience malienne est riche d'enseignements. D'autres pays ouest-africains pourraient s'en inspirer pour que des Sénégalaises, des Ivoiriennes, des Burkinabè ou des Ghanéennes, puissent,

elles aussi, améliorer leurs revenus. Les productrices de Faso Jigi ont augmenté leurs rendements de 16 % depuis 2012. La quantité d'échalotes stockée dans les huit magasins de la coopérative a atteint 80 tonnes et les pertes post-récolte diminuent d'année en année. Avec un tel accroissement des rendements, une baisse des pertes post-récolte et un meilleur prix de vente, les revenus des femmes ne s'en portent que mieux !



Femmes maliennes de la coopérative Faso Jigi dans la région de Ségou.

La dynamique collective créée grâce aux groupements est aussi un moyen d'émancipation et de prise d'initiative par ces femmes. Ces dernières ont d'ailleurs décidé de ne pas s'arrêter là. La prochaine étape : regrouper la production de l'ensemble des femmes pour négocier directement avec des négociants de Bamako et limiter les intermédiaires de la filière.

Pierre Girard

Consultant pour la fondation FARM, spécialiste de l'Afrique subsaharienne



La nécessaire autonomie des femmes

Lors de la conférence de l'INEADEC/CID, organisée à Ouagadougou en juin¹, il est apparu qu'une politique audacieuse du genre permettrait d'accroître considérablement le potentiel de productivité de l'agriculture du Burkina Faso et de relever les défis immenses qui lui sont posés. En effet, il faudra nourrir la population qui devrait passer de 16 millions à 20 millions en 2025, une progression qui touchera les villes (+35%) et les campagnes. C'est inédit.

Aujourd'hui, l'agriculture représente 36% du PIB du pays, occupe 46% des terres et 77% de la population, les femmes représentant à elles seules 80% de la main d'œuvre ! Ce sont elles qui font vivre les familles et les villages, récoltent, vendent... Selon une étude de FARM, cette agriculture familiale de « survivance » ne pourra nourrir au mieux que 13% de la population si elle ne change pas d'échelle.

Comment faire de l'agriculture un secteur innovant capable de valoriser les produits agricoles et de développer les activités industrielles et de services dont elle a besoin ? L'électrification des campagnes pour la transformation, la conservation, le transport et la distribution est un enjeu crucial. Mais deux problèmes structurels ont été pointés dans les échanges : l'analphabétisme des femmes et leur manque d'autonomie.

Les femmes n'ont pas accès au foncier, ce qui les prive d'accès aux intrants, aux crédits et aux responsabilités dans les coopératives agricoles... Or, dans une étude d'Africa Partnership Forum, la productivité pourrait augmenter de 20% si seulement les femmes avaient accès aux intrants et aux crédits.

Le gouvernement a pris des mesures pour la formation et soutenu des projets individuels - 3875 projets ont été financés pour un montant de 6 milliards de francs CFA, dont l'opération 100 000 charrues- mais la réforme du foncier n'a pas été débattue. Au Burkina Faso, ce sont les hommes qui possèdent les terres. Cette réalité est ancrée dans les traditions culturelles.

L'autonomisation des femmes permettrait de libérer un énorme potentiel d'intérêt général. Encore faut-il que les mesures s'inscrivent dans une réflexion plus globale pour s'attaquer aux blocages culturels qui privent l'économie de ses forces vives.

Claude FISCHER

¹ « Emploi et entrepreneuriat des femmes et des jeunes en milieu rural » 9 et 10 juin 2015

La Laiterie du Berger, une entreprise sociale à l'avant-garde

« 90% du lait consommé au Sénégal est importé sous forme de poudre, alors que 30% de la population vit traditionnellement de l'élevage et peut produire du lait », s'insurge, encore aujourd'hui, son jeune et talentueux PDG, **Bagoré Bathily**, vétérinaire de formation. Créée en 2006, la Laiterie du Berger a débuté comme une entreprise familiale avec une garantie de l'Agence française de développement (AFD) ; son capital a ensuite été ouvert à Danone (plus de 40% des parts). « Notre mission est de collecter le lait frais des éleveurs de notre pays, pour offrir chaque jour aux consommateurs sénégalais des produits

laitiers, au lait local et naturel, connus sous la marque Dolima. C'est ce qui fait que la Laiterie du Berger n'est pas une entreprise comme les autres, et que le yaourt Dolima n'est pas un yaourt comme les autres », insiste Bagoré Bathily. Construire une filière sénégalaise dans le lait qui soit plus forte, avec un élevage plus productif, capable d'approvisionner le marché local : le pari est en passe d'être gagné. Même si les aléas climatiques, comme la sécheresse de 2012, contraignent parfois à de durs sacrifices. La création de deux fermes pilotes, dans la région de Richard Toll, où est organisée la collecte locale, a permis de booster

la production. « Plus de lait local, c'est plus de revenus pour les éleveurs de la région et de meilleurs produits en bout de chaîne pour nos marques locales ! » ajoute Bagoré Bathily. Il a par ailleurs conçu et commercialisé un thiakry fortifié (**Dolima Doolé**) permettant d'apporter 20% des besoins journaliers recommandés en zinc, fer, iode et vitamine A. Distribués dans 19 écoles primaires dans le cadre du programme « Lemateki » d'alimentation-nutrition scolaire porté par Enda Graf Sahel, ce complément nutritionnel est un premier pas vers une action plus large en faveur de la nutrition, surtout des jeunes enfants. **C.H.**

Electrifier l'Afrique



Sur les 1,3 milliards d'êtres humains dans le monde qui sont privés d'électricité, 600 millions vivent en Afrique dont 69% en Afrique sub-saharienne avec 90% de ruraux parmi eux. La nuit tombée, l'activité s'arrête donc dans les campagnes africaines. Les enfants n'ont pas la possibilité d'étudier ou bien le font à la lumière de la bougie dont le coût est difficilement supportable pour leurs parents. Faute d'électricité, plus de 3,5 millions d'Africains décèdent chaque année suite à l'utilisation de combustibles solides nocifs et onéreux. Comment financer et rentabiliser l'accès à l'énergie des populations rurales avec des projets qui soient vraiment adaptés à leurs besoins, mais aussi viables financièrement et dans la durée ? C'est que nous avons demandé à deux éminents spécialistes que nous avons reçus le 18 septembre à Paris dans le cadre d'une réunion de travail du Groupe UE/Afrique(s) d'ASCPE consacrée aux « Fonds d'investissement pour le financement des PME et les petits projets en Afrique de l'Ouest ».

Christine Holzbauer

Schneider Electric : la RSE au service de l'accès à l'électricité de base

Notre programme *Accès à l'Énergie*, lancé en 2009, vise à développer une énergie qui soit sûre, abordable et propre en faveur des populations défavorisées. Pour ce faire, nous avons créé deux fonds d'investissement. Le premier, **Schneider Electric Energy Acces (SEEA)**, est un fonds solidaire qui s'inscrit dans le plan d'épargne salariale du groupe. Doté de 5 millions d'euros, il permet d'investir dans des entreprises luttant contre la précarité énergétique en Europe ; et pour l'accès à l'énergie en zones rurales en Afrique. Le second, **Energy Access Venture (EAV)**, lancé en mars 2015, est doté de 55 millions d'euros. Il vise à faciliter l'accès à l'électricité en Afrique sub-saharienne. L'objectif est de financer entre 15 et 20 start-up sur une durée de cinq ans pour apporter l'accès à une énergie fiable à plus d'un million de personnes.

Grâce à des solutions individuelles d'éclairage et d'électrification, les entreprises soutenues par SEEA et EAV garantissent aux foyers et petits entrepreneurs un accès à l'énergie pour leurs activités quotidiennes ou génératrices de revenu. Par exemple : étudier ou cuisiner lorsque la lumière du jour diminue, recharger son téléphone portable ou prolonger une activité entrepreneuriale. Ces entreprises bénéficient également de l'accompagnement et de l'assistance technique

des salariés de Schneider Electric à travers un programme dédié d'engagement des salariés.

A ce jour, les sociétés financées distribuent, installent ou financent exclusivement des systèmes solaires, comme **Nova Lumos** au Nigéria ou **Fenix** en Ouganda, dans lesquelles des opérateurs téléphoniques comme **MTN** ou **Vodafone** sont aussi partenaires. En effet, il existe une vraie convergence entre les besoins en électrification et les opérateurs de téléphonie mobile qui permettent l'accès au paiement par mobile et offrent ainsi des solutions de financement étalé. Très présent en Afrique de l'est, ce système de *Pay As You Go*¹ se développe en Afrique de l'Ouest et pourra faire l'objet d'investissements futurs.



Christophe POLINE
Directeur des investissements solidaires, Schneider Electric

¹ Le PAYG (Pay As You Go) peut s'analyser comme une forme de vente à tempérament, dont les échéances sont libres en termes de fréquence et de montant : l'utilisateur rembourse son système solaire par le biais d'achat de « crédits énergie » qui permettent l'utilisation du système pour un temps donné, l'absence de paiement entraînant l'arrêt du matériel. Une fois l'appareil remboursé, le système se débloque.

Engie : un fonds corporate pour booster les start-up

Engie Rassembleurs d'Énergies a été créé en 2011 par le groupe ENGIE (ex GDF SUEZ). Quatre ans plus tard, le fonds corporate a investi auprès de 16 entrepreneurs sociaux proposant des solutions d'accès à l'énergie durable à des populations précaires. Nous intervenons dans une dizaine de pays où nous soutenons des entreprises sociales actives dans des domaines allant de l'efficacité énergétique pour le logement social (Europe) aux systèmes solaires individuels (Afrique) en passant par les micros réseaux solaires ou bien encore le biogaz individuel pour les fermiers (Amérique latine et Asie). Les solutions d'électrification renouvelables, individuelles ou collectives, représentent aujourd'hui 60% de notre portefeuille. Pour y parvenir, nous avons dû examiner les dossiers de plus de 200 entreprises sélectionnées à partir d'une approche multicritère incluant l'impact environnemental et social, la pertinence de la solution, les synergies avec le groupe Engie ou encore leur viabilité économique. Nous avons fait appel au savoir-faire de nos experts au sein du groupe pour cette sélection, ce qui a permis de constituer un portefeuille diversifié. A travers le Fonds commun de placement Engie Rassembleurs d'Énergies, nous offrons également la possibilité aux salariés du groupe de donner du sens à leur épargne en investissant une partie de celle-ci dans des entreprises en lien avec leur métier. Nos participations, toujours minoritaires, s'échelonnent entre 150 000 et 1 500 000 euros ; elles nous permettent d'accompagner les entrepreneurs dans leur changement d'échelle en participant activement à leur gouvernance et en les faisant profiter de notre expertise. Notre investissement, « en fonds propre, en dette ou en convertible », sert à financer des entreprises qui n'auraient pas eu accès, sans cela, à des financements ; nous agissons donc comme un catalyseur. A ce jour, en Afrique, nous avons co-investi avec **Schneider Electric** dans des systèmes solaires individuels comme **Fenix** en Ouganda. Nous sommes également présents au Maroc, au Sénégal, au Ghana, au Rwanda et en Tanzanie. Nous recherchons activement d'autres porteurs de projets prometteurs, notamment en Côte d'Ivoire et au Cameroun ou ailleurs en Afrique francophone comme au Burkina Faso.



Laure VINÇOTTE
Directrice générale de la société d'investissement solidaire Engie Rassembleurs d'Énergies.

Entretien avec Annick Girardin

Secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, marraine des Entretiens Eurafriens

« La France accompagne l'Afrique des solutions »

Que fait la France pour aider à valoriser et financer des projets durables en Afrique de l'ouest ?

Avec l'Agence française de développement, nous soutenons un certain nombre de projets de développement d'énergies renouvelables en Afrique. L'AFD intègre par ailleurs la question de l'adaptation dans tous les projets que finance la France. Le continent africain est riche en énergies renouvelables : gisements solaires, éoliens... Ensemble, nous faisons l'inventaire de ce qui existe en matière de soutiens et de projets afin de répondre à une ambition plus importante. La question de l'électrification à partir d'énergies renouvelables, par exemple, est cruciale. C'est d'ailleurs l'Egypte qui porte ce projet avec le soutien du G7... Nous avons lancé en 2015 un concours d'innovation, « la France s'engage au Sud », pour récompenser, valoriser et accompagner des porteurs de projets qui améliorent le vivre ensemble et l'environnement. Les exemples de bonnes pratiques ne manquent pas en Afrique : foyers améliorés construits dans des villages au Burkina Faso, initiatives sur la mangrove au Sénégal, restauration des terres au Niger, mise en place de fermes éoliennes en Ethiopie, etc. Partout, des solutions sont apportées par des sociétés civiles, des entreprises, des collectivités ou les Etats. C'est l'Afrique des solutions que nous accompagnons.

En quoi la COP 21 va-t-elle changer la donne ?

L'Afrique est touchée à la fois par la désertification, la déforestation, les inondations et la montée des eaux. Mais les Africains sont à l'initiative sur la question climatique et la France est aux côtés des pays les plus vulnérables. Les attentes africaines sont fortes ; et c'est normal. Le changement climatique provoque des dégâts considérables sur le développement du continent. Notre responsabilité commune est de conclure un nouvel accord international juridiquement contraignant permettant de maintenir le réchauffement en dessous de 2°C. La COP 21 doit aussi nous permettre de protéger les victimes des conséquences du dérèglement climatique. Nous agissons pour réduire le coût des dommages avec, par exemple, des systèmes d'alertes précoces. L'accès à l'assurance soutenue par le G7 apporte aussi des réponses en aidant les personnes touchées par les catastrophes climatiques. J'ai plaidé pour l'installation d'un pavillon « Afrique » à la Conférence Paris Climat 2015 afin que ces pays soient entendus et que l'on puisse mieux accompagner les changements sur le continent.

* Entretien réalisé à la veille de la COP21 qui s'est tenue du 29 novembre au 11 décembre à Paris.



Comment la France se mobilise-t-elle dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) ?

Pour la première fois dans son histoire, l'humanité toute entière s'est dotée d'une vision partagée du monde en 2030. Les ODD sont une démarche universelle avec une dimension globale qui couvrent l'ensemble des enjeux de développement au Nord comme au Sud.

A côté d'objectifs généraux de réduction de la pauvreté figurent des objectifs en matière de préservation de l'environnement ou de gouvernance, et aussi d'égalité entre les sexes... Cela fournit un socle de références commun, par-delà nos différences culturelles, économiques et politiques. Mettre en œuvre ces objectifs, c'est la meilleure réponse que nous puissions apporter aux terroristes qui ont une vision radicalement différente du monde. L'agenda 2030 est très ambitieux et nous allons devoir changer d'échelle dans la mobilisation des moyens. En rapprochant l'AFD de la CDC (Caisse des dépôts et consignations), la France s'est dotée d'un nouvel outil qui, comme l'a annoncé le Président de la République en septembre à l'ONU, devra nous permettre d'augmenter nos financements pour le développement de 4 milliards d'euros par an à l'horizon 2020.

Propos recueillis par Christine HOLZBAUER

Migrations économiques, une réponse aux inégalités croissantes

Le XIX^e siècle a été considéré comme une période de migrations de masse à cause d'un trop-plein démographique en Europe qui s'est, pour l'essentiel, déversé sur les États-Unis et, accessoirement, sur l'Amérique latine et l'Australie. Pourtant, à l'époque, la croissance démographique mondiale comme européenne atteignait à peine 0,5 à 0,6 %. Or, la croissance démographique dans certaines régions particulièrement mal dotées en ressources naturelles, comme le Sahel, est actuellement six fois plus élevée. Compte tenu des possibilités d'emploi médiocres et de conditions de vie misérables, cette situation provoque depuis des décennies d'importantes migrations dites économiques qui sont gérées tant bien que mal par les pays d'où partent ces migrants, souvent au péril de leur vie.

Ces migrations économiques sont une réponse au phénomène d'extrêmes inégalités au niveau mondial dans un contexte d'accélération de la circulation de l'information¹. Elles s'accroissent lorsque l'écart entre les niveaux de vie augmente, ce qui est le cas actuellement. Ces disparités sont toutefois complexes à mesurer car elles impliquent une comparaison des reve-

nus par habitant exprimés en termes de dollars courants mais aussi en termes de parité de pouvoir d'achat et enfin, elles doivent tenir compte de la répartition des revenus. Jean Marie Cour² s'est essayé à calculer cet écart de revenus. Il montre que l'écart entre les PIB par habitant exprimés en termes de parité de pouvoir d'achat entre l'ensemble Europe-USA-Japon et le continent africain (y compris l'Afrique du Nord) s'accroît : il est passé d'une échelle d'environ 10 en 1975 à 16 en l'an 2000. Il s'agit d'un écart historique sans précédent.

Si on exprime les besoins ressentis dans les pays pauvres en dollars (et non plus seulement en parité de pouvoir d'achat), il ressort que les PIB par habitant des 1 400 millions d'habitants des pays avec les plus hauts revenus sont 70 fois plus élevés que ceux des 600 millions d'habitants des pays avec les plus bas revenus. Concernant les 90 % de la population

africaine la plus pauvre en comparaison avec les 90 % de la population la moins riche des pays de l'OCDE, le rapport est de l'ordre de 1 à 100 exprimé en dollars et de 1 à 40 exprimés en termes de parité de pouvoir d'achat.

Ainsi, la mondialisation comme la libre circulation des idées et de l'information exacerbent le ressenti de la pauvreté indépendamment des problèmes politiques et des guerres. Face à l'ampleur des problèmes posés à l'Afrique par la gestion de sa croissance démographique et de son peuplement, les pressions économiques poussant aux migrations ont peu de chance de se résorber.



Serge MICHAILOF
Chercheur associé à l'IRIS
et administrateur du GRETE.

¹ « Exodis, how migration is changing our world », Paul Collier, Oxford University Press, 2013

² « Gérer et non se contenter de subir l'évolution des disparités de niveau de vie entre pays riches et pays en voie de peuplement » par Jean Marie Cour, 2015.

Un socle de marché régulé

OHADA : un droit pour dynamiser les économies

Depuis les années 1990, l'idée que le droit peut fonctionner comme un vecteur de développement et inspirer en retour les politiques menées par les bailleurs de fonds internationaux et les gouvernements, a fait son chemin. Pour Me Alain Fénéon, considéré comme l'un des meilleurs connaisseurs du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), le moment est venu de fixer d'autres ambitions à l'OHADA afin de parvenir à une plus grande intégration des systèmes judiciaires.

La signature, le 17 Octobre 1993 du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) et la publication, dans les années qui ont suivi, de neuf actes uniformes constituant un corpus juridique complet et couvrant presque l'ensemble du droit des affaires, correspondait bien à cette vision : assurer le respect des fondamentaux juridiques tout en permettant d'améliorer le climat des affaires ; aider et formaliser le développement du secteur privé et attirer davantage d'investissements étrangers.

Toutefois, malgré sa révision en 2008, le Traité ne prévoit toujours pas, ou plutôt ne préconise pas la création de juridictions commerciales dans les Etats membres. Il paraît pourtant indéniable que la création de juridictions consulaires pourrait participer à la spécialisation des magistrats et par voie de conséquence leur octroyer une certaine indépendance. A cela pourrait s'ajouter la mise en place d'une procédure spécifique aux juridictions commerciales, alliant simplicité et célérité. L'exemple très prometteur de l'organisation et du fonctionnement du tribunal de commerce d'Abidjan en est l'illustration.

Intégrer les systèmes judiciaires

Si nous allons plus loin dans l'ambition, pourquoi ne pas envisager, à l'instar de l'uniformisation du droit OHADA, un système judiciaire intégré au sein de cet espace.

Un système qui se composerait de juridictions OHADA au premier et au second degrés du parcours judiciaire ; le troisième degré étant déjà pourvu avec la présence de la Cour commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA). Ce système judiciaire serait autonome par rapport aux Etats qui recruteraient les



magistrats de l'ensemble de l'espace OHADA sur concours ; ces magistrats « volontaires » étant détachés par leur administration d'origine, comme le sont les fonctionnaires africains détachés auprès des institutions communautaires de l'UEMOA et de la CEMAC ou des banques centrales.

Ces « magistrats OHADA » pourraient ainsi bénéficier d'un plan de carrière au sein de ce système intégré et grimper les échelons du premier degré jusqu'à la CCJA, sur la base du seul critère de leur compétence. Ils seraient soumis à un code de déontologie spécifique et bénéficieraient ainsi auprès de l'ERSUMA⁽¹⁾ d'une formation continue commune. Enfin, une procédure unique, applicable devant l'ensemble de ces juridictions OHADA, pourrait s'inspirer de celle en vigueur devant le tribunal de commerce d'Abidjan, précédemment cité.

Quant au financement de ce système, il apparaît à l'évidence que ce seront autant de magistrats qui ne seront plus sur les rôles de paiement de leur administration nationale. Il est certain que les bailleurs de

fonds bilatéraux ou multilatéraux trouveront dans un système judiciaire OHADA intégré la satisfaction de réaliser un investissement pertinent pour le bien-être des opérateurs économiques nationaux et étrangers. Ainsi se trouveraient réunis tous les ingrédients de la sécurité juridique et de la sécurité judiciaire au bénéfice de l'Afrique.



Me Alain FÉNÉON
Avocat honoraire à la Cour
de Paris

⁽¹⁾ Ecole régionale supérieure de la magistrature

Coopérer sur le marché : l'exemple du transport aérien

Au-delà de l'excellence des relations entre nos Directions Générales, la coopération entre Air France et Air Burkina est ancienne et solide. Elle a pris un tournant décisif lors de la conclusion d'un accord de partage de code en juin 2012. Depuis, Air Burkina commercialise la route Ouagadougou - Paris avec son propre code, permettant à la Compagnie nationale Burkinabè d'avoir un vol « marketing » 2J 1535 / 2J 1536 sur le vol « operating » AF 535 / AF 536 d'Air France. Air Burkina dispose ainsi de 140 sièges hebdomadaires entre nos deux capitales.



Air Burkina est devenue la première compagnie avec laquelle nous avons signé ce type d'accord de partage de code « Codeshare », en anglais) qui donne directement accès aux classes de réservation d'Air France pour un volume défini et agréé entre les compagnies. Nous avons d'ailleurs ensemble dû faire face à un certain nombre de difficultés techniques pour arriver à mettre en œuvre cette production. Air Burkina a remarquablement joué le jeu de précurseur et le Codeshare fonctionne désormais parfaitement.



Air France et Air Burkina ont par ailleurs signé un accord interligne réciproque permettant aux deux compagnies d'émettre des billets avec une continuation sur le réseau de l'autre

compagnie. Air Burkina peut, par exemple, commercialiser un certain nombre de destinations domestiques ou européennes en correspondance de son vol « marketing » via le Hub de Roissy Charles de Gaulle.

De plus cette coopération pourrait se renforcer à l'avenir, car nous réfléchissons à appliquer ce même système de Codeshare sur les tronçons Niamey - Ouagadougou - Niamey qu'Air France ne commercialise pas. La Compagnie Air Burkina pourrait les commercialiser, notamment les jours où elle n'opère pas avec sa propre flotte sur cette ligne. Enfin, soulignons qu'Air France, qui est également actionnaire fondateur d'Air Côte d'Ivoire, s'attache à favoriser la coopération entre les compagnies aériennes de la sous-région. Air Burkina y a naturellement toute sa place.

Frank LEGRÉ
Directeur Afrique d'Air France

Droit de propriété : l'urgence de la réforme

La mise en place d'un environnement économique favorable et stable, permettant aux économies d'atteindre des seuils de maturité suffisants pour réussir leur diversification et attirer des investissements productifs, constitue un défi de taille. La réglementation du droit de propriété en est un des enjeux les plus urgents.

L'Afrique connaît une évolution sans précédent de sa démographie et de son urbanisation. Dans ce contexte global marqué par de nouveaux équilibres géopolitiques, de profondes mutations et des incertitudes relatives aux incidences du changement climatique, les changements ne sont pas aussi rapides qu'on le souhaiterait.

Certes, l'avènement du droit issu de l'OHADA a favorisé la mise en place d'un cadre attractif permettant d'assainir le droit des affaires pour les investisseurs, tant nationaux qu'étrangers. Le recul du risque juridique en Afrique subsaharienne en est résulté, mais des pans entiers du droit positif restent encore à régir. Le droit de propriété qui ne se réduit pas seulement à un problème juridique fait partie des réformes structurelles qu'il est urgent d'engager.

Le foncier : un rapport social

En effet, le droit de propriété touche aux droits sociaux les plus fondamentaux. Le foncier est le terrain sur lequel se joue, selon Maître Abdoulaye Harissou¹, la bataille pour le maintien ou le dépassement des inégalités sociales notamment lorsqu'elles concernent les pauvres, les plus démunis et les exclus marginalisés. En d'autres termes, pour paraphraser le Comité foncier et de développement de l'AFD, le foncier doit, avant tout, être considéré comme un « rapport social ».

En Afrique subsaharienne, le droit foncier s'est toujours écrit en pointillé. Il dépend de nombreux facteurs exogènes sur lesquels les États n'ont guère de prise : enclavement des territoires, sous équipement en infrastructures, faiblesse du marché intérieur, urbanisation et possession de ressources minières. Ces contraintes vont d'autant plus peser qu'il existe ou pas un cadre politique de la gouvernance du foncier dans un Etat donné permettant de faciliter l'enregistrement des droits fonciers, l'investissement dans le foncier agricole et la concentration de la propriété foncière.

Ainsi, l'insécurité juridique favorisée par la coexistence de droits coutumier et moderne dans la gouvernance du foncier et les difficultés récurrentes dans le processus d'immatriculation des terres font le lit d'un nouveau fléau, l'accaparement des terres, que l'on observe ici et là en Afrique.

Si la question foncière n'est pas prise à bras le corps et que des solutions adaptées et hardies ne sont pas fournies pour réguler la répartition des ressources et assurer une meilleure redistribution des richesses, il est fort à parier que ce n'est pas seulement une « croissance appauvrissante » qui nous guette mais un tsunami dont les effets sismiques risquent d'ôter à l'Afrique toute chance d'être au rendez-vous du 21^{ème} siècle.



André-Franck AHOYO
Directeur adjoint des
Entreprises Eurafriocains
à ASCPE

¹ Abdoulaye Harissou, *La terre, un droit humain*, Préface de Jacques Chirac et Abdou Diouf, ed. Dunod, Paris, 2011

Le poids de l'informel en Afrique



Le secteur informel représente plus de **80% du total des emplois** en Afrique subsaharienne. **L'informel, c'est aussi 70 % du PIB de certains pays et 75 % à 90 % des jeunes en recherche d'insertion professionnelle** (90 % au Bénin, 87% au Zimbabwe, 86 % au Ghana et 80 % au Kenya). Ces chiffres, tirés du rapport 2012 de la Fondation Mo Ibrahim, traduisent bien une réalité préoccupante pour l'avenir des pays concernés. Car le nombre de jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail est trois à quatre fois supérieur au nombre d'emplois disponibles. Dans certains pays, ce rapport est même de un sur dix. Plusieurs causes expliquent cette hypertrophie de l'informel en Afrique : la première tient à la déconnexion qui existe entre les établissements

de formation et le monde du travail ; la deuxième est l'absence dans l'offre de formation de véritables dispositifs en alternance et par apprentissage ; la troisième est liée à la pauvreté des systèmes d'information et de production de savoirs sur le marché du travail.

L'Afrique a donc un énorme défi à relever : celui de passer d'une économie de subsistance à une économie de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Pour ce faire, il faut libérer les énergies en créant des écosystèmes favorables (incubateur, pépinière, coworking, etc.) afin de permettre à tous les « Steve Jobs » africains qui piaffent d'impatience dans leur garage ou sur les trottoirs du continent, de créer des entreprises productives formelles. Il faudra en même temps mettre en place un environnement des affaires plus incitatif (système de garantie approprié, accès aux services de financement, régime fiscal réaliste, assurance maladie, etc.).

En somme, combiner la culture financière et le renforcement des compétences de ceux, nombreux, qui aspirent à s'en sortir.

A-F. A.

DECIDEURS
STRATEGIE FINANCE DROIT

2015

AFRIQUE

OPPORTUNITÉS & MUTATIONS : LES CLES DU SUCCES

- AFRIQUE ANGLOPHONE
- AFRIQUE LUSOPHONE
- AFRIQUE DU NORD
- ZONE CHADA

LEADERSHIP
LES 100 DECIDEURS QUI COMPTENT

INVESTISSEMENT
• LES SECTEURS PORTEURS
• LES MODES DE FINANCEMENT

DROIT & REGULATION
LES CABINETS POUR STRUCTURER VOTRE CROISSANCE

Contributors listed on the right: Jean-Philippe Prouzet, Jean-Louis Besson, Corinne Cassin, Quirine Duarte, Jean-François Dupuis, Mohammed Rully, Abdoulaye Berra, Tony Ekanika, Chris Lanson, Mohamed El Kattan, Abdoumalikou Coua.

Numéro spécial réalisé par Elodie SIGAUX, responsable éditoriale senior et André-Franck AHOYO.

ABONNEZ VOUS!

Leaders League – Service abonnements
15 rue de la Grande Armée – 75116 Paris
Tél : 00 33 (0)1 43 92 93 56
Email : abonnement@leadersleague.com

Les aides publiques comme effet de levier de fonds privés

Quel rôle pour le secteur privé de la construction dans le développement des infrastructures en Afrique ?

La Banque africaine de développement, s'appuyant sur le diagnostic pays établi par Africa Infrastructure, évalue à 93 milliards de dollars par an sur les dix prochaines années, le besoin en infrastructures de l'Afrique (électricité, eau, transports, technologies de l'information). Aujourd'hui, les financements disponibles atteignent à peine la moitié de ces besoins..

La récente conférence des Nations Unies sur le financement du développement, qui s'est tenue à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015, a appelé à la création d'un Forum mondial des infrastructures, dirigé par les banques multilatérales de développement. Selon la déclaration finale, une solution possible pour combler le déficit en infrastructures est le recours aux partenariats public-privé et aux instruments de financement mixte, combinant financements publics concessionnels et financements privés non concessionnels. Ceci corrobore l'analyse développée par l'association EIC (European International Contractors), notamment auprès des services de la Commission européenne chargés de l'aide au développement. Selon cette analyse, deux mondes coexistent, qui s'ignorent cordialement : Le monde du financement de l'aide au développement et celui des financements commerciaux.

Au niveau mondial, leur importance en termes de stock ou d'encours est comparable : en 2009, l'exposition des financements moyen-long terme des membres de l'Union de Berne (qui regroupe au niveau mondial les agences de crédit export et garantie des investissements) était environ 2,7 fois supérieure à celle des principales banques multilatérales de développement.

Plus d'effet de levier

Les EIC ont proposé à la Commission européenne qui, rappelons-le, accorde des subventions et non des prêts, d'examiner dans quelle mesure ses aides pourraient provoquer un effet de levier plus important, non seulement vis-à-vis des autres bailleurs de fonds bi ou multilatéraux, mais surtout vis-à-vis des banques commerciales. Celles-ci, en effet, sont soutenues par les agences de crédit export afin d'augmenter

les volumes consacrés aux infrastructures, notamment vers l'Afrique.

L'idée semble faire lentement son chemin. L'OCDE s'est dotée d'un nouvel instrument destiné à mesurer, en complément de l'aide publique au développement, le « soutien public total au développement durable ». Ce nouvel outil devrait permettre de capturer de manière plus réaliste les financements en faveur des projets d'infrastructures. La déclaration finale d'Addis-Abeba enjoint également les fournisseurs de financements publics internationaux (y compris les organismes qui octroient de l'aide au développement) de catalyser des ressources supplémentaires publiques et privées.

Nous pensons qu'il y a là de nouvelles pistes à explorer, ainsi qu'en témoignent des projets récents (autoroute à péage au Sénégal). Les partenariats publics-privés, singulièrement ceux qui font appel au paiement de l'utilisateur, cherchent à mobiliser des sources de financement nouvelles. Cela étant, tous les projets d'infrastructures ne pourront pas être financés par de tels mécanismes. Est-ce à dire que le rôle du secteur privé de la construction s'arrête là ? Certainement pas.

Si les entreprises européennes internationales de la construction réalisent un chiffre d'affaires international de l'ordre de 160 milliards d'euros, elles le doivent dans leur grande majorité à leurs filiales implantées à l'étranger. C'est donc d'abord à travers ce financement « corporate » que doit continuer à se manifester l'intervention à long terme des entreprises en Afrique, avec ce qu'il implique de création d'entreprises locales et d'emplois. Mais encore faut-il que des « Business models » fiables puissent voir le jour, c'est-à-dire que les perspectives de stabilité politique, de gouvernance et de maîtrise budgétaire publique soient durablement établies.



Michel DEMARRE,
Délégué Général SEFI / FNTP,
Vice-Président Commission
Europe International FNTP



Felix Bikpo étend ses garanties



La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a donné son feu vert, le 29 septembre 2015, pour l'acquisition de 80,56% du fonds ouest africain de garantie des investissements (GARI) par l'African Guarantee Fund (AGF). La transaction, entamée en avril 2014, s'est élevée à 35 millions de dollars. Le retrait de l'Agence française de développement (AFD), de la Banque européenne de l'investissement (BEI), de la Deutsche Entwicklungsgesellschaft (DEG) et du Secrétariat d'Etat Suisse à l'Economie (SECO) a permis cette acquisition.

Compte tenu de la position d'AGF et de GARI en Afrique, il s'agit d'une « véritable avancée », pour la viabilité financière de l'ensemble qui en est « considérablement renforcée », explique le DG d'AGF, **Félix Bikpo**, basé à Nairobi (Kenya), qui fut lui-même DG du Fonds Gari de 1999 à 2002 en plus d'une longue carrière dans la banque (Citibank, Ecobank, Access Bank).

Cette acquisition accélère le développement du réseau d'AGF en augmentant sa capacité de financement et de refinancement des PME africaines, lesquelles pourront ainsi accéder « à plus de fonds pour leur développement ». Lancé officiellement en juin 2012, AGF a été initié par la Danish International Development Agency (DANIDA) et la Spanish Agency for International Cooperation and Development (AECID) en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD).

En février 2015, Felix Bikpo a conclu un « partenariat stratégique » avec la BRVM, la Bourse régionale des valeurs mobilières, toujours dans l'idée de diversifier l'offre. Le Fonds qu'il dirige garantit les institutions financières désireuses de financer les PME par le biais notamment d'une garantie partielle pour la moitié des pertes que celles-ci pourraient subir en cas de non-remboursement. Avec 200 millions \$ de garanties émises, il a réussi en huit mois à générer près de 400 millions d'octrois de prêts à quelque 400 PME. Mais la taille idéale, pour lui, serait d'atteindre 1 milliard \$ de garanties d'ici à 2025, afin de débloquer quelque 6 milliards \$ de prêts à 20 000 PME en Afrique.

Christine HOLZBAUER

Les aides publiques européennes

Depuis la publication de l'Agenda pour le changement, Bruxelles a réorienté son aide publique au développement afin de « créer de la richesse et ne plus se focaliser sur un accompagnement réservé à la réduction de la pauvreté » comme l'a expliqué **Lionel Waller**, chef d'unité à la DEVCO, devant le groupe UE/Afrique d'ASCE le 29 octobre 2015. Grâce à l'**AFIF** (African Investment Fund), un nouveau fonds doté de 6 milliards € pour la période 2014-2020, la Commission européenne a accru les moyens financiers disponibles avec, de surcroît, davantage de souplesse. Les financements dits de « mixage » se montent à 3,2 milliards € avec une perspective de partenariats devant permettre d'atteindre les 20 milliards d'euros d'ici à 2020. Début 2016, 300 millions € seront mobilisés dans le cadre de la programmation conjointe avec l'ensemble des pays partenaires, les régions et au niveau panafricain. Les secteurs de l'énergie, du transport et de l'eau dominent. Une approche « DB » vise à renforcer les solutions innovantes, avoir une ouverture sur les nouvelles technologies et les nouvelles méthodologies. L'apport et la valeur ajoutée des partenaires privés sont privilégiées ainsi qu'une vision à long terme en vue de garantir dans la durée la pérennité des investissements réalisés.

C.H.

COFINA, la mésofinance au service des PME/PMI africaines

Banquier chevronné avec plus de vingt ans d'expérience dans le domaine du financement des PME, Jean Luc Konan est le porte flambeau de la mésofinance en Afrique. Cet ancien de BNP Paribas, Citibank, Barclays puis Ecobank et surtout UBA, -ce qui lui a valu le titre de « banquier de l'année » au Sénégal en 2012 puis, à nouveau en 2013-, a travaillé dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Véritable pionnier, cet Ivoirien a décidé de voler de ses propres ailes en créant le groupe COFINA en 2013. Une expansion panafricaine qui ne fait que commencer.

On ne le dira jamais assez : les PME sont le moteur de la croissance africaine mais elles ne bénéficient pas de financements adaptés à leur structure. Depuis le début des années 2000, la croissance du continent ne cesse de se renforcer. Ce qui a permis l'émergence d'une classe moyenne de salariés, d'entrepreneurs et de dirigeants de PME mais aussi de PMI. Ces acteurs de développement partout sur le continent, demeurent pourtant exclus de l'offre classique des services financiers.

En Afrique subsaharienne, il n'y a que 6,4% des PME qui ont accès aux financements bancaires contre 72% en Europe et plus de 80% aux USA. C'est un déficit de financement de plus de 140 milliards de dollars, soit plus de quatre fois le PIB (Produit Intérieur Brut) de la Côte d'Ivoire. L'idée a donc germé de créer une Institution panafricaine dédiée à l'accompagnement des PME. D'où la création, en 2013, de COFINA (Compagnie Financière Africaine) dont la vocation est d'accompagner les PME africaines par le biais de la mésofinance.

Vaincre l'injustice financière

Lorsque les besoins en financement des PME africaines deviennent trop importants pour les institutions traditionnelles de microfinance, mais qu'elles ne sont pas encore suffisamment formelles pour les banques classiques, c'est là que COFINA intervient. Mettant en œuvre le concept de la mésofinance, le Groupe est en mesure d'offrir une solution de financement alternative au système bancaire classique et à la microfinance traditionnelle. Spécialisé sur ce segment depuis 2013, le modèle de financement qu'il a pu mettre en place a pour objectif de vaincre l'injustice financière en s'appuyant sur des process standardisés et une plateforme technologique sophistiquée.

Actuellement implanté dans six pays (Guinée Conakry, Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo, Mali) avec une équipe de plus de 450 collaborateurs, constituée de professionnels de la finance et de conseillers en stratégie d'entreprise, le Groupe ambitionne à l'horizon 2021 d'être présent dans 16 pays en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Depuis le démarrage des activités de COFINA au 1^{er} trimestre 2014, ce sont plus de 8000 projets portés souvent par des femmes qui ont ainsi été financés. Ces résultats probants montrent, s'il en était besoin, que la mésofinance a vocation à devenir la troisième voie de la finance sur le continent. COFINA, pour sa part, entend participer durablement au développement de l'Afrique en apportant une solution alternative au financement des PME.

Jean Luc KONAN
PDG de COFINA



L'assurance, un acteur en émergence

Chiffres clés du marché de l'assurance en zone FANAF*

- **CA global** (toutes branches confondues) : **951,8 milliards de FCFA**, soit **1,5 milliards d'euros** dont **27%** pour la part **Vie** et **73%** pour la **Non Vie**.
- **Provisions** (dans 15 pays) : **1 466,1 milliards de francs CFA**, soit **2,2 milliards d'euros**.
- **Placements** (dans 15 pays) : **1 653,4 milliards de francs CFA**, soit **2,5 milliards d'euros**.
- **Emploi** (ensemble zone FANAF soit 16 pays) : **8 360 personnes** (contre **7 944** en 2012)
- **Assurance vie et capitalisation** (collecte nette en 2010) : **104 milliards de francs CFA** dont **28,1%** pour la **Côte d'Ivoire**, **18,65%** pour le **Cameroun** et **12,7%** pour le **Sénégal**.
La croissance du secteur est tirée par ces trois pays : la **Côte-d'Ivoire** étant le 1^{er} producteur de la branche vie avec **43,53%** de parts de marché suivie du **Cameroun (16,45%)** et du **Sénégal (10,56%)**. Onze autres marchés FANAF se partagent les 30% du chiffre d'affaires restant.

Source : Aimé Kossonou, directeur commercial de GNA Assurances. (chiffres de 2013)

* FANAF : Fédération des sociétés d'assurance de droit national africaines



Allianz Africa parie sur la micro-assurance

Le marché est dominé par les filiales des grands groupes internationaux (**AXA, ALLIANZ**) et les holdings africaines (**NSIA, COLINA et SUNU**). Elles sont très influentes et se positionnent sur les risques industriels et d'entreprises. A côté de ces entités, de petites sociétés de "droit national" exercent exclusivement sur les marchés locaux et détiennent de petites parts de marché. Comme l'a rappelé **Frédéric Baccelli**¹, DG d'Allianz Africa, le groupe est présent en Afrique depuis un siècle. Onze filiales au total détiennent 500 millions d'actifs, ce qui est relativement faible à l'échelle d'Allianz mais significatif sur le marché africain. Allianz Africa emploie 500 collaborateurs. Ses cinq « filiales vives » sont situées dans les grands pays représentant l'essentiel du marché francophone (Côte d'Ivoire, Cameroun, Burkina Faso, Sénégal et Madagascar). En plus des services aux grandes entreprises, Allianz Africa sert environ 700 000 micro-assurés sur les territoires ouest et centrafricain (contrats d'assurance associés à des micros crédits, offrant la garantie du capital en cas de décès). En République centrafricaine (RCA), le groupe est le 1^{er} assureur avec 50% des parts de marché. A l'avenir, Allianz Africa veut développer des réseaux alternatifs de distribution grâce au Mobile Banking pour permettre aux populations qui ne sont pas bancarisées d'avoir accès aux réseaux financiers traditionnels. Il s'agit aussi pour le groupe de se positionner face à la concurrence afin de répondre aux besoins spécifiques des classes moyennes émergentes sur le continent.

¹ Voir le CR de la séance UE/Afrique(s) du 9 avril 2015 avec Frédéric Baccelli



Les Entretiens Européens
& Eurafricains

et



Rapprocher - Débattre - Fraterniser

Investir en Afrique de l'Ouest Valoriser et financer les projets sur des marchés organisés

OUAGADOUGOU - 3 et 4 février 2016
dans les locaux de 2iE

Avec le marrainage de

Joséphine OUÉDRAOGO,

Ancienne ministre de la Justice, des Droits Humains
et de la Promotion Civique, Garde des Sceaux, Burkina Faso

et

Annick GIRARDIN,

Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie,
auprès du ministre des Affaires étrangères et du
Développement international, France



Auditions, témoignages, 5 tables rondes...

- La situation économique et démographique de l'Afrique, et plus spécifiquement celle de l'Ouest
- La valorisation des projets dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, de l'énergie et de la construction
- Pour une formation professionnelle adaptée aux nouveaux besoins
- L'émergence de marchés locaux et régionaux : les processus de construction et les obstacles à leur intégration (douanes, droit des affaires, de propriété, fiscalité...)
- Le nouveau rôle des aides publiques pour lever des fonds privés et bâtir des partenariats public-privé
- Le rôle des banques, des assurances et des fonds d'investissement pour le financement des PME

Avec le partenariat et la participation de

AIR FRANCE, BEMITIAN SA, DANONE, EIFFAGE, ENGIE, IGIP, LA LAITERIE DU BERGER, MABUSIG, ORANGE, ORRICK RambaudMartel, SCHNEIDER ELECTRIC, TOTAL, AGF, ALLIANZ Africa, BEI, BOAD, COFINA, Ecobank, ENGIE Rassembleurs d'énergies, ETI Finance, FONSI, I&P, LA FAITIÈRE DES CAISSES POPULAIRES, PROPARGO, SOCIETE GENERALE, SONAR, API-BF, BagrePôle, CEADI (Club d'affaires économique de la diaspora ivoirienne), CIAN, CCI DU BURKINA FASO, CNES (patronat sénégalais), FIAB (Fédération des industries agro-alimentaires du Burkina Faso), OHADA, SEFI, ACCELE, ADECS Phariyago, AfricSearch, ANF (Association du Notariat Francophone), CADE, FARM, FONDATION KI-ZERBO, Fondation L'OCCITANE, INEADEC/CID, WATHI, EIVP (Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris), INSTEC (Ecole de Management, Abidjan), IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques, Paris), ISM (International School of Management, Dakar), LEADERS LEAGUE pour le Magazine *Décideurs*

INSCRIPTIONS ET CONTACTS

ASCPE :
maschilling@entretiens-eurafricains.org
Tél. 0033 (0)1 43 21 96 76
Port. 0033 (0)6 72 84 13 59

2iE :
farida.thiombiano@2ie-edu.org
Tél. 00226 78 75 80 60
ou 00226 70 23 84 00

Avec le soutien de :



La culture s'invite aux Entretiens Eurafricains avec :



- Le projet Ciné Guimbi à Bobo-Dioulasso : témoignage de Berni Goldblat, metteur en scène, avec la participation de Smokey
- La projection de *L'espoir du Lampadaire* de Seidou Sama Touré
- *L'œil du Cyclone*, projection-débat à l'Institut français français le 4 février à partir de 19H30 avec Sékou Traoré
- Festival International de Danse de Ouagadougou (FIDO) à l'Institut français

Les Entretiens Eurafricains

Les conférences d'ASCPE

- 5 au 20 décembre 2015 à Ouagadougou : 20 rencontres et réunions à Ouagadougou avec les partenaires des EEA
- 26 novembre 2015 : *La situation politique, économique et sociale des Etats de l'Afrique de l'Ouest*
- 29 octobre 2015 : *L'efficacité des aides publiques et leur effet levier de fonds privés pour le financement des investissements dans la formation et les infrastructures en Afrique de l'Ouest - Les élections en Côte d'Ivoire*
- 4 au 8 octobre 2015 à Abidjan : 17 rencontres et réunions avec les partenaires des EEA
- 18 septembre 2015 : *Les fonds d'investissement pour le financement des PME/ETI et les petits projets en Afrique de l'Ouest*
- 25 juin 2015 : *L'émergence de marchés locaux et régionaux : les processus de construction et les conditions de leur intégration (douanes, droit des affaires, de propriété, fiscalité...)*
- 8 au 14 juin à Ouagadougou et Dakar : 18 rencontres et réunions avec les partenaires des Entretiens Eurafricains
- 22 mai 2015 : *Les projets de développement en Afrique de l'Ouest et du Centre : leur valorisation et les conditions de leur réalisation*
- 12 mai 2015 avec l'AAE : *L'énergie en Afrique : investissements, régulation et privatisation*
- 9 avril 2015 : *La place et le rôle de l'assurance dans la mobilisation de l'épargne en Afrique et le financement des projets de développement*
- 12 février 2015 : *Les aides au développement, leur effet-levier des fonds privés pour le financement de l'investissement et des projets en Afrique de l'Ouest et du Centre*
- 17 décembre 2014 à Ouagadougou : *La révolution au Burkina Faso : témoignages et questions*
- 6 novembre 2014 : *La Côte d'Ivoire : locomotive de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ? La politique monétaire de la région, et le rôle des Banques centrales*
- Septembre 2014 : *L'impact des événements de l'été sur la croissance africaine et les relations avec l'UE - La réalité des coopérations entre les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre*
- 26 mai 2014 : *Afrique de l'Ouest : les perspectives de l'intégration régionale et l'APE*

Compte-rendu, synthèses et power-points disponibles sur le site www.entretiens-europeens.org

• 30 juin au 6 juillet 2015 : *Une semaine eurafricaine au cinéma à Paris*



Directrice de publication :

Claude Fischer-Herzog

Rédactrice en chef : **Christine Holzbauer**

Conception : **Christophe Le Nours**

Publiée par **ASCPE**

4 rue Froidevaux, 75014 Paris.

Tél. : 00 33 (0)1 43 21 96 76

www.entretiens-europeens.org